

## **Chapitre 2 : Etude sommaire des comptes de la comptabilité dans le cadre du SYSCOA**

### **Introduction**

Toute entreprise définit le modèle de sa représentation comptable et le matérialise par :

- Une liste convenablement classée de comptes créés
- Une numérotation (codification) de ces comptes afin de permettre un traitement informatique
- Des règles de fonctionnement des comptes élaborés : les comptes à créditer, à débiter, de quels éléments et pour quels montants.

Ce plan comptable d'entreprise s'inscrit dans un cadre beaucoup plus général des plans comptables généraux (exemple : plan comptable général de 1982 en France, plan comptable SYSCOA pour les pays de l'UEMOA en vigueur depuis 1998). Ainsi, tout cadre comptable visualise la classification opérée par le plan comptable général et indique le principe de codification.

Pour ces plans comptables généraux, la classification, la terminologie, la codification et les règles de fonctionnement sont spécifiées et doivent être appliquées.

L'ensemble constitué par des principes de présentation des états financiers, de règles de tenue des comptes et de codification d'un plan comptable forme la normalisation comptable.

En ce qui concerne le SYSCOA : 9 principes comptables sont spécifiés et 8 classes de comptes concernent la comptabilité générale.

#### **I. Les principes comptables du SYSCOA :**

- 1- Le principe de l'entité comptable. La comptabilité générale est conçue pour une entité économique définie et autonome (l'entreprise).
- 2- Le principe d'indépendance (ou spécialisation) des exercices comptables : l'activité de l'entreprise est découpée en exercices : le résultat inclut tous les éléments de charges et de produits mais eux seulement.
- 3- Principe d'une comptabilité d'engagement. L'enregistrement des opérations s'effectue dès leur naissance sans tenir compte de la date de dénouement financier.
- 4- Principe de continuité d'exploitation : les états financiers sont censés représenter l'entreprise en continuité d'exploitation.
- 5- Principe du coût historique : les biens sont enregistrés au coût constaté à leur date d'entrée dans l'entreprise.
- 6- Principe de prudence : les moins-values sont l'objet d'enregistrements dès qu'elles deviennent probables, alors que les plus-values doivent être certaines pour qu'on puisse les inscrire dans les livres comptables.
- 7- Principe de permanence des méthodes. Ce principe préconise le maintien d'une méthode d'évaluation une fois cette dernière choisie.
- 8- Principe de bonne information (utile) : l'information fournie par les états financiers doit être compréhensible, conforme aux conventions et règles, suffisantes et claires, neutres
- 9- Principe de prééminence de la substance sur la forme : les opérations et événements comptabilisés doivent l'être conformément à leur nature, leur réalité, leur « substance » économique et financière et non pas seulement selon leur appellation, leur « forme » juridique.

## **II. Les neuf classes de comptes du SYSCOA sont :**

### **- Les comptes du bilan**

La classe 1 : comptes des capitaux

La classe 2 : comptes d'immobilisations

La classe 3 : comptes de stocks et encours

La classe 4 : comptes de tiers

La classe 5 : comptes financiers

### **- Les comptes de gestion (le compte de résultat) :**

La classe 6 : comptes de charges

La classe 7 : comptes de produits

La classe 8 : comptes des opérations H.A.O

### **- Les comptes de la comptabilité analytique :**

La classe 9 : comptes de la comptabilité analytique

Les comptes se subdivisent selon la classification décimale.

**Exemple :** classe 2 : comptes d'immobilisations

20 : charges immobilisées

21 : Immobilisations incorporelles

22 : Terrains

Le classement des comptes est fait sur la base de la destination des biens dans l'entreprise.

Nous avons un plan synthétisé :

### **1. La classe 1 compte de ressources durables**

#### **- 10 : Capital**

- 101 : capital social
- 103 : capital personnel

#### **- 11 : réserves**

#### **- 12 : Report à nouveau**

#### **- 13 : Résultat net de l'exercice**

- 131 : bénéfice
- 139 : perte

#### **- 14 : Subvention d'investissement**

#### **- 16 Emprunts et dettes**

### **2. La classe 2 compte des immobilisations : qui regroupe les comptes d'immobilisations qui sont des emplois durables : 20 à 27.**

#### **- 21 : Immobilisations incorporelles :**

- 213 Logiciels

- 215 fonds commercial : clientèle, achalandage, nom commercial, enseigne
- 216 : droit au bail
- **22 : Terrains :**
  - 221 terrains agricoles et forestiers
  - 222 Terrains nus
  - 223 Terrains bâties
- **23 : Bâtiments, installations techniques et agencements :**
  - 231 Bâtiments industriels, agricoles, administratifs et commerciaux sur sol propre
  - 232 Bâtiments industriels, agricoles, administratifs et commerciaux sur sol d'autrui
  - 233 Ouvrages d'infrastructure
- **24 : Matériel :**
  - 241 : matériel et outillages industriels et commercial
  - 243 : matériel d'emballage récupérable et identifiable
  - 244 : matériel et mobilier → matériel et mobilier de bureau et de logement
  - 245 : matériel de transport → appareils servant au transport des biens et des personnes.
- **27 : Autres immobilisations financières :**
  - 272 : prêts au personnel
  - 275 : dépôts et cautionnements

### **3. La classe 3 stocks et en cours :**

- **31 : Marchandises**
- **32 : matières premières et fournitures liées**
- **33 : autres approvisionnements**
- **335 : Emballages**

### **4. La classe 4 comptes de tiers :**

- 401 fournisseurs
- 411 : clients
- 422 : Personnel rémunérations dues

### **5. La classe 5 comptes financiers :**

- 521 : banque
- 531 : chèques postaux
- 532 : trésor
- 571 : caisse

### **6. La classe 6 comptes de Charges :**

Les charges sont des emplois souvent définitifs faits par l'entreprise. Elles sont enregistrées dans les comptes suivant leur nature. Nous avons les principaux comptes suivants :

- **60 : Achats et variations de stocks :**
  - 601 achats de marchandises
  - 602 achats de matières premières et fournitures liées
  - 605 autres achats
- **61 : Transports**
  - 611 transports sur achats
  - 612 transports sur ventes

- 614 transports du personnel
- 616 transports de plis
- **62 : Services extérieurs A**
  - 622 locations et charges locatives
  - 624 entretien, réparations et maintenance
  - 625 primes d'assurances
  - 627 publicité, publications, relations publiques
  - 628 frais de télécommunications
- **63 : Services extérieurs B**
  - 631 frais bancaires
  - 632 rémunérations d'intermédiaires et de conseils
- **64 : Impôts et taxes**
  - 641 impôts et taxes directs
  - 646 droits d'enregistrement
- **65 : Autres charges**
- **66 : Charges de personnel**
  - 661 rémunérations directes versées au personnel national.
  - 662 Rémunérations directes versées au personnel non national

## **7. La classe 7 comptes de produits :**

Si les charges sont des emplois qui appauvrisse l'entreprise, les produits eux constituent des ressources car ils contribuent à son enrichissement. Nous pouvons constater les principaux comptes ci-après.

- **70 : Ventes**
  - 701 ventes de marchandises
  - 702 ventes de produits finis
  - 706 services vendus
  - 707 produits accessoires